



## PISCINE

Les travaux débutent



## PÔLE SANTÉ

25 professionnels y ont élu domicile



## LA CHESNAIE

Cap sur la pêche !

N°11- Janvier 2015



# INFOS POINT COM'

*LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY-GREZ*



ENVIRONNEMENT

## CE QUI CHANGE...

WWW.PAYSMESLAYGREZ.FR

HABITER

ENTREPRENDRE

BOUGER/SORTIR

DÉCOUVRIR

Le 9 décembre 2004 était lancé le 1er numéro d'Infos point Com, le journal de la communauté de communes. 10 ans après, Infos point Com poursuit toujours l'objectif pour lequel il a été créé : vous informer sur les actions conduites par votre collectivité et décrypter l'action publique sur votre territoire.

Ce dixième numéro revient sur les actions marquantes de l'année 2014 : l'arrivée de nouveaux élus pour présider aux destinées du Pays de Meslay-Grez, le démarrage du pôle santé à Grez-en-Bouère et Meslay-du-Maine, les travaux des casernements de pompiers. Il vous propose aussi un regard sur l'avenir, avec la nouvelle piscine intercommunale destinée à devenir un site emblématique du territoire, et une vision du Pays de Meslay-Grez à 20 ans, contenue dans le Schéma de Cohérence Territorial.

D'ici là, ne doutons pas qu'Infos point Com sera toujours votre magazine d'information, proche de tout, proche de vous.

L'équipe du journal

**Piscine intercommunale : les travaux débutent**



P.5



**SCoT : le PADD présenté aux habitants**

P.6

**Pôle santé : 25 professionnels investissent les locaux**

P.10

**Tourisme : La Chesnaie mise sur la pêche**

P.13



**Votre collectivité**

p.3 Vos nouveaux élus intercommunaux

**Économie - Développement local**

- p.4 Les pompiers de Bouère ont pris leurs nouveaux quartiers
- p.4 Internet : le haut-débit pour tous
- p.4 Le Centre d'Incendie et de Secours en construction à Meslay-du-Maine
- p.5 L'association "Jardin Fleuri" intègre ses nouveaux locaux
- p.5 ZA de Grez-en-Bouère : de nouvelles parcelles disponibles

**Environnement**

- p.8 Donnez une seconde vie à vos meubles
- p.8 Des tambours installés sur les conteneurs
- p.8 Que deviennent les textiles collectés ?
- p.9 Le tri sélectif simplifié
- p.9 Une nouvelle campagne de sensibilisation
- p.9 La Crompte abandonne la collecte en porte-à-porte

**Cadre de Vie**

p.12 3 partenaires pour la rénovation de votre habitat  
Le Relais Services Publics a le vent en poupe

**Tourisme**

p.13 Un parcours permanent d'orientation installé à la Chesnaie

**Jeunesse - Culture**

- p.14 Les jeunes grezillons se projettent vers l'avenir
- p.14 Médiathèque de Meslay-du-Maine : la lecture numérique débarque !
- p.14 Ratcomptines : les raisons d'un succès
- p.15 Des nouveautés au Festival Ateliers Jazz
- p.15 École de musique : rendre la culture accessible

Journal de la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez édité à 6200 exemplaires

Directeur de la publication: Bernard Boizard  
Ligne éditoriale : Yveline Rapin  
Rédaction : Didier Laurent  
Crédits photos : Ccpmg, 123RF, Véronique Guillois  
Maquette, mise en page, PAO : Arnaud Houdayer  
Impression : Imprimerie Bardou-Véron 02 43 70 50 49

Dépôt légal : à parution  
Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez  
Pôle intercommunal - 1 voie de la guiterrière - 53170 Meslay du Maine  
Tel 02 43 64 29 00 - Fax 02 43 98 75 52  
contact@paysmeslaygrez.fr - www.paysmeslaygrez.fr

infos.com'

## ► Élections

# Vos nouveaux élus intercommunaux

Parallèlement aux élections municipales du mois de mars dernier, les conseillers communautaires ont été élus pour siéger au conseil communautaire, l'instance de prise de décisions de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez.

Réunis pour une première séance plénière, les 39 conseillers communautaires ont élu le président et les 9 vice-présidents qui allaient constituer le futur bureau. Sous l'autorité du Président Bernard BOIZARD, les vice-présidents animeront les commissions d'études.

## Un bureau

Le bureau a un rôle de coordonnateur au sein du dispositif. Il peut confier des études aux commissions, émettre un avis sur les dossiers avant que ceux-ci ne soient vus en conseil communautaire, et, sur délégation du même conseil, finaliser certaines actions.

Comme les commissions, il est amené à travailler directement sur certains sujets, notamment les actions transversales touchant à plusieurs domaines, comme le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ou la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG).

## Neuf commissions d'études

A l'instar d'un conseil municipal, le conseil communautaire a constitué 9 commissions thématiques. Non dotées de pouvoirs décisionnels, elles sont chargées de préparer les décisions du bureau ou du conseil communautaire.

Les thématiques correspondent aux compétences exercées par la communauté de communes sur l'ensemble du territoire. Ainsi, il existe une commission "enfance, jeunesse et sport", une commission "énergies et développement durable", une commission "économie", une commission "collecte, traitement et prévention des déchets", une commission "communication", une commission "culture", une commission "affaires sociales" et une commission "voirie, Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC), assainissement". ■

## PORTRAIT

### Bernard BOIZARD

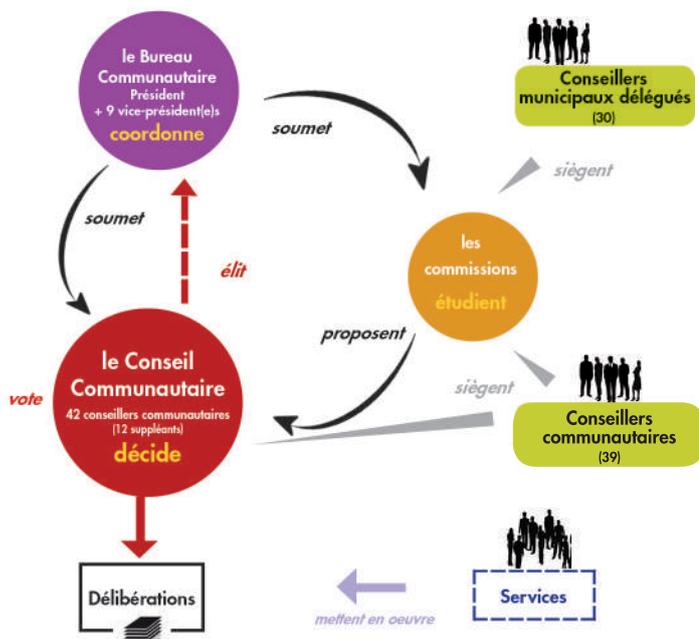
Président de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez



Bernard BOIZARD, 56 ans, est agriculteur en production laitière à Saint-Denis-du-Maine, commune dont il est le maire depuis 1993.

Élu vice-président à l'échelon intercommunal en 1995, il a occupé le rôle de 1er vice-président de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez depuis 2004, en charge de l'administration générale. ■

## Comment fonctionne votre collectivité ?



## Les Vice-Président(e)s



Noëlle LAUNAY  
en charge de l'enfance, jeunesse et sport



Jean-François LASSALLE  
en charge des énergies et du développement durable



Jacky CHAUVEAU  
en charge de l'économie



Michel COTTEREAU  
en charge de la collecte, le traitement et la prévention des déchets



Yveline RAPIN  
en charge de la communication et des ressources humaines



Jacques SABIN  
en charge de la culture



Didier GENDRON  
en charge du tourisme



Jean-Marc POULAIN  
en charge des affaires sociales



Jean-Luc LANDELLE  
en charge de la voirie et de l'assainissement

## ► Centre d'Incendie et de Secours à Bouère

# Les pompiers ont pris leurs nouveaux quartiers



Naugurée le 29 novembre dernier, la construction de ce nouveau Centre d'Incendie et de Secours n'aura pris que 9 mois. La nouvelle caserne de Bouère située dans la zone artisanale du Poteau a fière allure. Sous son bardage rouge et noir, elle intègre surtout toutes les normes de sécurité et fonctionnalités requises pour un tel équipement.

De quoi ravir le capitaine des pompiers :

*"Nous souhaitons depuis longtemps des travaux dans l'ancien centre, mais nos demandes n'avaient pas abouti. Aujourd'hui, nous allons travailler dans de très bonnes conditions, notamment grâce à l'espace administratif et la salle de formation." Et de rajouter "ça a changé l'ambiance du groupe, resserré les liens et créé une plus grande convivialité. Ça a redonné un élan à toute l'équipe."*

Le choix de construire un nouveau casernement s'est naturellement imposé au regard des investissements qu'auraient engendré la mise aux normes de l'ancien site, au cœur du village.

L'ensemble de l'équipement d'un montant de 686 000 € a été pris en charge par la communauté de communes du Pays de

Meslay-Grez pour un coût de 158 445 €, par le département de la Mayenne à hauteur de 266 381 €, a également fait l'objet d'un soutien de l'État (107 441 €) et d'une participation de la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe (59 277 €), la commune de Bouessay dépendant du Centre d'Incendie et de Secours de Bouère. Enfin, la commune de Bouère a fourni le terrain viabilisé. ■



L'Adjudant-Chef Martin

## ► Centre d'Incendie et de Secours à Meslay-du-Maine

# Premiers coups de pioche

Initié par le Conseil Général de la Mayenne, le plan de réhabilitation des casernements du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) se poursuit à Meslay-du-Maine. Les travaux du futur centre d'incendie et de secours viennent de débuter.

Le bâtiment, situé route d'Arquenay sur un terrain viabilisé mis à disposition par la commune, viendra remplacer l'ancien centre place de la poste qui ne répondait plus aux normes imposées.

Le financement de l'opération d'un montant global hors taxes de 650 000 € est assuré par le SDIS à hauteur de 325 000 €, l'État (195 000 €) et la communauté de communes (137 000 €). ■



## ► Numérique

# Le haut-débit pour tous



En 2002, nous avions besoin de 0,5 mégabit par seconde pour utiliser notre messagerie Internet. En 2007, 2 Mbit/s étaient nécessaires pour pouvoir télécharger raisonnablement des données. Aujourd'hui, la télévision en demande 4 fois plus. L'évolution des usages est en marche, la capacité à augmenter les flux devra suivre.

C'est grâce à la fibre optique que la montée en débit sera possible. Aujourd'hui, les centres-bourgs de Bazougers, Maisoncelles-du-Maine, Meslay-du-Maine, St Brice, Grezen-Bouère, Bouère et Villiers-Charlemagne en sont équipés. La pose de fibres optiques pour alimenter les villages est en cours pour Ruillé-Froid-Fonds, Saint-Charles-la-Forêt, et le Buret (échéance 1er trimestre 2015). Sont engagés également les travaux pour relier Arquenay, La-Bazouge-de-Chémeré et Le-Bignon-du-Maine. Les études sont en cours pour Chémeré-le-Roi, La Cropte, Préaux et Saint-Denis-du-Maine.

Restera ensuite à "amener la fibre optique jusque chez l'habitant" pour bénéficier d'un débit maximum. Le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN), piloté par le Conseil Général de la Mayenne, fixe pour 2025 l'objectif d'une couverture du territoire mayennais en fibre optique jusque chez l'habitant pour 70 % de la population, avec une priorité donnée aux entreprises, aux sites de santé et d'éducation. ■

## ► Association "Jardin fleuri"

### Un bâtiment flambant neuf !

L'Espace de Découvertes et d'Initiatives (EDI), animé par l'association "Jardin Fleuri" va bénéficier de locaux neufs et spacieux, conséquence de l'implantation du pôle santé à Grez-en-Bouère.

La construction du bâtiment permet d'accueillir une salle

d'activités d'une quarantaine de mètres carrés et d'un atelier "bois" de 15 mètres carrés.

Le montant des travaux avoisine les 175 000 euros hors taxes, intégrés dans le projet global du pôle santé, financé par la collectivité. ■



## ► Zone artisanale du Stade à Grez-en-Bouère

### De nouvelles parcelles



Grâce aux travaux de viabilisation opérés sur la zone d'activités du stade à Grez-en-Bouère, c'est 2 parcelles de 1 730 et 2 900 m<sup>2</sup> (ou 4 parcelles de 1 730 m<sup>2</sup> à 2 900 m<sup>2</sup>) qui sont désormais disponibles pour l'implantation de nouvelles entreprises artisanales.

Celles-ci viennent s'ajouter aux 6 700 m<sup>2</sup> viabilisés en début d'année en zone artisanale du Poteau, à Bouère.

La communauté de communes anticipe ainsi la demande croissante d'entrepreneurs intéressés pour s'installer sur le territoire. ■

## ► Piscine intercommunale

### C'est parti...



Après plusieurs années d'études et de diagnostics autour de ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'ancienne piscine, les élus ont fait le choix d'une construction neuve pour la remplacer, offrant ainsi au territoire sa première piscine couverte. En septembre dernier, la piscine intercommunale à Meslay-sur-Maine a définitivement fermé ses portes après 40 années de bons et loyaux services.

### Un projet qui contribue à l'expansion du Pays de Meslay-Grez

Outre le fait de répondre à l'obligation des scolaires du territoire de pratiquer l'activité piscine (le transport sera pris en charge par la collectivité) on peut espérer voir un club de natation y élire domicile. Cette piscine répondra également aux aspirations des personnes du 3ème âge, désireuses de disposer de ce type d'équipement à proximité et des activités de loisirs et de détente qui peuvent y être mises en place.

Ce nouveau service de qualité, accessible toute l'année, est de nature à favoriser le maintien des habitants sur le territoire. Il renforcera, à n'en pas douter, son attractivité, une dimension essentielle pour attirer de

nouveaux habitants sur le Pays de Meslay-Grez et lui permettre de défendre sa place sur l'échiquier départemental, au même titre que les territoires qui nous entourent.

### Des équipements de qualité

Basée à Meslay-du-Maine, la piscine intercommunale comprendra un bassin principal de quatre lignes d'eau, un bassin d'apprentissage de 100 mètres carrés avec espace pataugeoire, ainsi qu'un espace forme avec hammam et sauna. Avec une capacité d'accueil élargie, les prévisions tablent sur une fréquentation de 50 000 à 60 000 entrées chaque année. La mise en service de l'équipement est programmée pour l'été 2016. ■



## LA PAROLE À...

Bernard BOIZARD

Président de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

### "Un équipement de loisirs inscrit dans son environnement"

"Le projet de la nouvelle piscine vise à favoriser la pratique des sports et des loisirs. Accessible à tous, d'une capacité d'accueil adaptée, elle s'inscrit par ailleurs pleinement dans son environnement. Dans un territoire où la ressource en bois est importante, nous nous sommes naturellement orientés vers une chaudière utilisant le bois bocager : celle-ci alimentera la nouvelle piscine, mais aussi la salle de sports intercommunale, et potentiellement le collège et le centre social de Meslay-du-Maine. La future piscine participe pleinement à la stratégie de développement durable du territoire." ■

## ► Notre territoire à l'horizon 2035

# Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)

Véritable projet politique du territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) exprime les enjeux du développement et des aménagements pour les 20 prochaines années. Il doit anticiper sur la place du territoire aux côtés des agglomérations de Laval, d'Évron, de Château-Gontier et de Sablé-sur-Sarthe.

Présenté aux habitants du Pays de Meslay-Grez le 23 septembre dernier par le cabinet SIAM en charge du dossier, cette nouvelle étape du Schéma de Cohérence Territorial fait suite au diagnostic de la situation socio-économique, environnementale, et agricole du territoire. La présence de 80 personnes (élus, entrepreneurs, habitants) à cette réunion publique démontre combien le sujet intéresse les habitants du Pays de Meslay-Grez.

### Attractivité et dynamisme économique, les grands enseignements du diagnostic

Le diagnostic a révélé les atouts sur lesquels le territoire de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez peut s'appuyer pour assurer un développement de qualité.

Le territoire de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez est un espace attractif pour les habitants des agglomérations voisines (en particulier Laval à l'ouest du territoire) : attractivité résidentielle, cadre de vie de qualité et bonne accessibilité (routière).

L'attractivité résidentielle et la croissance démographique ont engendré, depuis le début des années 2000, une hausse de la demande en logements. Ce développement résidentiel s'accompagne d'une dynamique économique construite autour de l'agriculture et de l'industrie locale.

Si le phénomène de périurbanisation a contribué à l'accroissement des déplacements, la volonté de les maîtriser suppose le maintien des activités de production locale ainsi que le développement de nouvelles activités.

La question du développement des transports collectifs revêt un caractère particulièrement complexe aux vues des caractéristiques du territoire (très faible densité de population et réseau routier finement maillé).

### Les enjeux du SCoT pour le territoire du Pays de Meslay-Grez

Les travaux menés en phase de diagnostic ont permis de dégager les grands enjeux. Ils sont révélateurs d'un territoire aujourd'hui confronté aux préoccupations énergétiques (rareté et cherté) et aux enjeux de préservation des espaces naturels et agricoles. La politique engagée se devra de répondre à trois grands objectifs :

- Concilier le développement local et ses relations avec les agglomérations voisines.
- Assurer un développement résidentiel et économique compatible avec la protection des espaces naturels et le maintien de son agriculture.
- Conforter son accessibilité en améliorant l'offre de transport.

### Assurer l'équilibre du territoire :

### Entre préservation des espaces naturels et dynamique de développement

**Veiller à préserver et gérer durablement les principaux habitats et milieux naturels.**

- Protection des espaces naturels remarquables

**Définir une stratégie différenciée de préservation et de gestion des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.**

- ↕ Liaisons inter-forésières

- Continuités vertes boisées et bocagères

**Réinsérer la biodiversité dans les bourgs.**

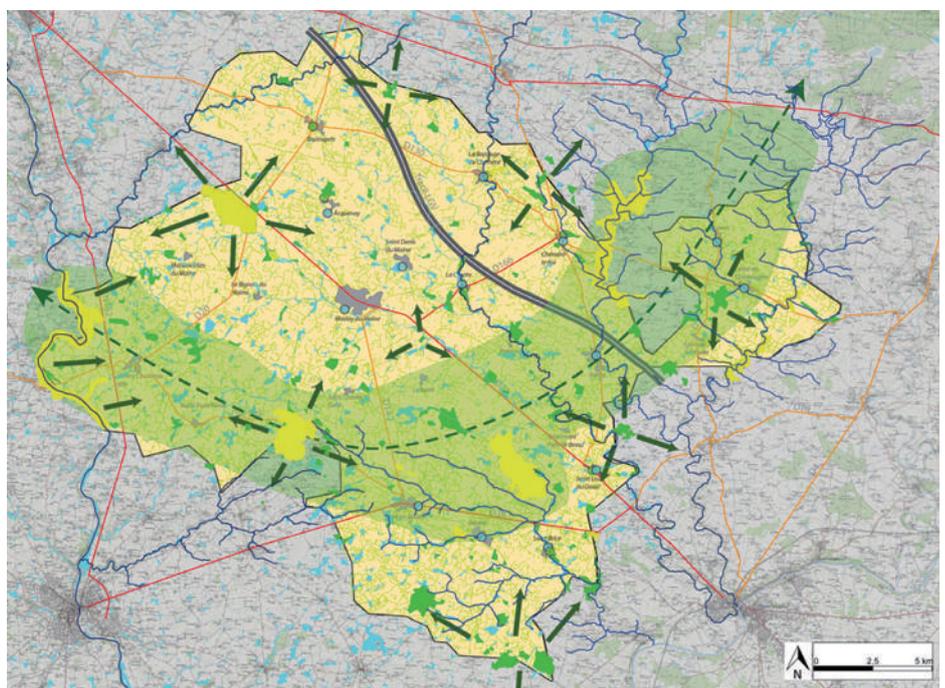
- Insérer des éléments boisés et aquatiques dans les projets d'aménagements

**Rechercher un développement économe en espaces agricoles, naturels et forestiers.**

- Gestion durable du bocage - valorisation énergétique du linéaire de haies

**Allier préservation des milieux et activité économique.**

- Renouvellement urbain - optimisation



## Un plan d'actions décliné en 3 thématiques

### Organiser un développement résidentiel durable à l'échelle du territoire



**C**e développement doit répondre à l'augmentation démographique prévisible (17 400 habitants dans le Pays de Meslay-Grez en 2035).

Il favorisera le développement de la commune pôle de Meslay-du-Maine avec la construction de 30% des nouveaux logements du territoire sur cette commune, renforcera le rôle et le poids des pôles de proximité de Ballée, Bazougers, Bouère, Grez-en-Bouère, Villiers-Charlemagne et devra conforter les bourgs et villages.

Le maintien de l'attractivité résidentielle se fera à travers une programmation en logements maîtrisée (118 logements programmés par an) et rééquilibrée sur les communes les mieux équipées et les mieux desservies. L'accent sera mis sur l'amélioration des conditions de confort et la réhabilitation des logements anciens plutôt que le développement de zones pavillonnaires, gourmandes en ressources foncières.

Il s'agira également de maintenir et pérenniser l'offre de proximité en matière d'équipements, de services et de commerces du territoire.

En matière de déplacement, transports en commun, pratique de covoiturage, modes doux et amélioration du réseau routier seront à développer.

### Pérenniser le tissu économique local et renforcer l'attractivité territoriale



**L**e développement des activités économiques du territoire s'appuiera sur les 6 pôles existants, avec une offre diversifiée et qualitative (intégration paysagère, qualité architecturale, raccordement en très haut débit des zones d'activités existantes et futures).

La politique d'aménagement commercial durable devra favoriser le maintien des commerces en centre-bourg et conforter l'offre commerciale structurante sur la commune de Meslay-du-Maine.

On privilégiera une offre immobilière d'entreprises faite de petits lots immobiliers (de 100 à 300 m<sup>2</sup>) et bâtiments industriels, ainsi que le développement de nouvelles activités tertiaires.

Le maintien de la dynamique agricole du territoire est fondamental, et l'activité touristique devra s'appuyer sur le potentiel naturel et patrimonial du territoire.

### Valoriser le cadre de vie et l'environnement



**L'**absorption de l'augmentation démographique (besoin de logements) et la croissance de l'activité économique (besoin de foncier) devront se faire en veillant à préserver l'environnement et gérer durablement les principaux habitats et milieux naturels à fort intérêt écologique, à conserver les caractéristiques architecturales et paysagères du territoire, tout en étant économe en espaces agricoles, naturels et forestiers.

encourager une gestion plus économe de l'eau et préserver la qualité de la ressource, limiter la production de déchets et renforcer les processus de valorisation, telles sont les mesures environnementales prévues dans le projet.

Intégrer les normes de type HQE pour les constructions nouvelles comme anciennes, développer des énergies propres pour un territoire économe et producteur d'énergie,

Le Projet d'Aménagement  
et de Développement Durables  
dans son intégralité sur  
[www.paysmeslaygrez.fr](http://www.paysmeslaygrez.fr)



## ► Une nouvelle benne à la déchetterie de Meslay-du-Maine

# Vos meubles ont un nouvel avenir

Un déménagement, un changement d'intérieur ou simplement débarrasser le garage : les raisons de se séparer de nos vieux meubles sont multiples. Alors, le moment venu, qu'allons-nous faire de notre mobilier vétuste ?

En fait, il existe 3 alternatives pour se défaire de nos vieux meubles. Tout dépend de leur état, mais également de nos propres convictions :

**1** : Pour le mobilier encore en état, on préfère généralement les confier à des associations de l'économie sociale et solidaire, comme Emmaüs. Ces meubles usagés connaissent un "nouveau départ" et font le bonheur de leurs nouveaux propriétaires.

**2** : pour le mobilier hors d'état, c'est simple, je le jette. Mais pas n'importe où ! En déchetterie, le mobilier plongé dans la benne des encombrants finira enfoui dans une décharge, un geste peu respectueux pour notre environnement.

## Benne éco-mobilier : une solution nouvelle

Installée à la déchetterie de Meslay-du-Maine, cette benne collecte vos meubles qui seront ensuite orientés vers des industries spécialisées dans le recyclage des déchets d'éléments d'ameublement, selon les matériaux collectés : bois, métal, plastique, matelas et mousses, tissus...

Créatrices d'activités et d'emplois, ces nouvelles filières permettent de limiter fortement la part de produits incinérés ou enfouis. Elles donnent concrètement une autre vie aux meubles usagés en produisant de nouvelles matières utilisées par l'industrie.

## Vers un recyclage d'au moins 45%

D'ici fin 2015, Éco-mobilier a pour objectif de recycler au moins 45 % des déchets d'éléments d'ameublement. Chaque année, on estime qu'environ 1,7 million de tonnes de produits mobiliers arrivent en fin de vie, soit environ 26 kg par habitant). 3 % environ sont réemployés ou réutilisés, au travers des réseaux de l'économie sociale et solidaire et seulement 23 % recyclés. Pour le reste, 22 % sont incinérés et 55 % mis en décharge (données 2011). ■



## ► Espaces Propreté

# Des évolutions dans la collecte des ordures ménagères



Si globalement, le tri sélectif est entré dans les mœurs, la communauté de communes ne cesse de faire évoluer le service de collecte des ordures ménagères dont elle est gestionnaire. Cette mobilisation est nécessaire pour d'une part améliorer la qualité du tri effectué par les foyers, et d'autre part limiter les coûts de collecte et de traitement.

L'installation récente des tambours a pour finalité de limiter les apports non considérés comme déchets ménagers, telles que les tontes de pelouse, qu'il était possible d'introduire dans les conteneurs.

Cette mesure semble produire ses effets. À fin de l'année 2014, la baisse du tonnage d'ordures ménagères collectées devrait être de 1,5 %, soit tout de même 38 tonnes ! ■

## ► "Le Relais" fête ses 20 ans

# Que deviennent vos textiles collectés ?

Leader français dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles, linges de maison et chaussures (TLC), Le Relais est une entreprise pas comme les autres...

Lorsqu'en 1984, la communauté Emmaüs de Bruay-la-Buissière cherche un moyen pour favoriser l'insertion par le travail de personnes en situation d'exclusion, l'activité de collecte / valorisation textile est rapidement privilégiée, car elle permet l'embauche d'une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée. C'est ainsi qu'est créé le Relais.

Présent depuis 2010 sur le Pays de Meslay-Grez, Le Relais c'est aujourd'hui

12 points de collecte répartis sur le territoire qui permettent la collecte de 54 tonnes de textiles, linge de maison, chaussures, maroquinerie (TLC)...autant de déchets qui ne sont plus enfouis, et retrouvent un second usage.

Les textiles ainsi collectés et triés sont exportés (49 %) vendus en boutique (6 %), transformés en chiffons (10 %) ou isolant thermique (25 %). Seuls 10 % sont enfouis ou brûlés pour créer de l'énergie. ■



Très usagés ou non, chaussures, maroquinerie et textiles retrouveront une seconde vie.

## ...Chiffres-Clés...

Les **28** Relais locaux se partagent la gestion de **16 000** conteneurs.

En 2012, **90 000** tonnes ont été collectées par Le Relais, ce qui représente **55 %** de la collecte en France.

## ► Collecte sélective des déchets

# Le tri simplifié !

L'enjeu écologique d'hier devient aujourd'hui un enjeu économique avec comme priorité la valorisation de la matière afin de préserver nos ressources naturelles.



Un seul geste pour le tri, un geste simple : tous les déchets recyclables dans un seul contenant excepté le verre, bien évidemment, qui est toujours collecté à part.

Depuis quelques semaines, les conteneurs spécifiques au tri sélectif, installés dans les espaces propreté, ont été modifiés. Cette évolution a été rendue nécessaire pour accompagner les mutations des processus de tri sélectif mise en œuvre par notre prestataire, la société Sèche Environnement.

En effet, le nouveau centre de tri est entièrement automatisé. Equipé de trieuses optiques qui reconnaissent et séparent le papier, le petit carton, le métal, les briques alimentaires et les différentes catégories de plastique, il permet d'améliorer les conditions de tri et d'accepter la collecte sélective en un seul bac pour l'ensemble des matériaux recyclables, hormis le verre. ■

## ► Espaces Propreté

# Une nouvelle campagne de communication



Une nouvelle campagne de communication va prochainement faire son apparition sur les panneaux installés dans les espaces propreté.

Douze messages pour rappeler combien il est important de réduire notre production de déchets et de valoriser tous ceux qui peuvent l'être en utilisant les nombreuses filières de tri mises en œuvre sur le territoire. ■

...En direct des communes...En direct des communes...En direct des communes...

# Ordures ménagères : La Cropte abandonne le porte-à-porte

Le 1er janvier 2015, la commune de La Cropte abandonnera la collecte des ordures ménagères en porte à porte, au profit d'une collecte à l'espace propreté communal. Paul LAMBERT, maire, nous explique les raisons de ce choix.



Paul LAMBERT, maire de La Cropte

"Plusieurs éléments ont nourri la réflexion du conseil communal. Dans un premier temps, le service ne concernait que peu de foyers, une cinquantaine tout au plus. Et puis, c'est par conviction, par souhait d'agir en faveur du tri sélectif. Nous pensons que la collecte en porte à porte ne favorise pas le tri sélectif. Déposer le sac devant le

de porte est une solution simple, qui peut inciter à ne pas se déplacer vers l'espace propreté."

"A contrario, certains foyers pouvant bénéficier du service (pour lequel ils sont facturés) portaient leurs ordures ménagères à l'espace propreté, en même temps qu'ils vidaient le produit de leur tri dans les conteneurs appropriés. Pour ces familles, il n'y aura aucun impact. Le restaurant, quant à lui, se rend déjà quotidiennement à l'espace propreté, question d'hygiène."

"Par contre pour quelques foyers (personnes âgées sans moyen de locomotion) nous avons mis en place des solutions locales."

"Les ordures ménagères sont devenues un enjeu important. Leur collecte a évolué ces dernières années, et continuera d'évoluer. Chacun doit en prendre conscience et nous accompagnons la transition en douceur. Il y a eu la création des espaces propreté, maintenant la suppression du porte à porte."

"Dernièrement nous avons constaté que la mise en place de tambours a contribué à

cet effort collectif : fini le carton rempli de tout qu'on jette dans le conteneur... Mais je dois aussi reconnaître qu'à La Cropte, les gens font preuve de civisme, car on ne voit que très peu de dépôt sauvage à l'espace propreté."

À l'instar de La Cropte, la suppression de la collecte en porte à porte est actuellement à l'étude dans d'autres communes du Pays de Meslay-Grez : Saint-Denis-du-Maine, Cossé-en-Champagne et Chéméré-le-Roi. ■



## ► Pôle Santé

# Deux sites pour un avenir plus serein

En septembre dernier, les professionnels de santé prenaient possession de leurs nouveaux locaux à Meslay-du-Maine, fin d'un épisode décisif dans la lutte contre la désertification médicale.



*Six mois après l'inauguration de l'antenne de Grez-en-Bouère, ce nouvel équipement vient asseoir et compléter l'offre en matière de santé sur le Pays de Meslay-Grez. Car il ne faut pas s'y tromper : dans un rapport de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie, le territoire était en 2007 confronté au risque de devenir un désert médical.*

## Apporter une réponse adaptée

**A**u regard de la spécificité du Pays de Meslay-Grez, et s'appuyant sur l'expérience d'autres territoires, les élus locaux ont opté pour la création d'un pôle santé en 2 unités, l'une à Grez-en-Bouère, l'autre à Meslay-du-Maine.

En effet, les Maisons de Santé Pluridisciplinaires, qui regroupent dans un cadre d'exercice libéral des professionnels médicaux et paramédicaux, se développent un peu partout en France. Dans un contexte de crise de la démographie médicale et d'inégalité de répartition géographique de la couverture de soins, cette forme d'organisation est l'une des solutions majeures, selon le ministère

des Affaires sociales et de la Santé. Elle est perçue comme un moyen de maintenir une offre de santé suffisante sur un territoire, moderne et de qualité, tout en améliorant les conditions d'exercice des professionnels.

## Un projet concerté

**P**our autant, un tel projet ne pouvait être conçu qu'en y intégrant l'ensemble des acteurs : d'un côté, des élus soucieux de voir leur territoire conserver son dynamisme et son offre de soins, et de l'autre des praticiens rassemblés en une maison médicale, et des professionnels de santé essaimés sur le territoire. Durant 3 années, professionnels de santé, médicaux et paramédicaux comme les

pharmaciens ou les ambulanciers, même s'ils ne sont pas présents sur le pôle, ont activement participé à l'élaboration du projet de soins.

Pour Bernard BOIZARD, le président de l'intercommunalité : "Il s'agit d'un travail des élus certes, mais sans les professionnels de santé qui ont porté le projet de soins auprès de l'Agence régionale de santé (ARS), rien n'aurait été possible. Le projet médical se devait d'être défini par les professionnels de la santé et non par les élus". Ces mêmes professionnels ont participé à la définition des besoins en matière de surfaces et de fonctionnalités des bâtiments.

*"Sans les professionnels de santé, rien n'aurait été possible"*

## Plus de 25 professionnels de santé

Au final, le pôle santé, c'est un bâtiment de plus de 1630 m<sup>2</sup> qui vient d'être inauguré à Meslay-du-Maine, s'ajoutant aux 410 m<sup>2</sup> construit à Grez-en-Bouère et ouvert depuis février 2014. Il accueille plus de 25 professionnels de santé, représentant 11 disciplines et services.

Réunis en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA), les professionnels se donnent les moyens d'aller au-delà d'une pratique conventionnelle. "Plus qu'un bâtiment, le pôle santé représente pour nous une nouvelle manière d'exercer nos métiers. Désormais, nous travaillons chacun au sein d'une équipe. Cela modifie nos habitudes : nous fonctionnons dans la même dynamique qu'une clinique ou un hôpital, le patient est au centre du système et il peut bénéficier d'une équipe pluridisciplinaire pour s'occuper de sa pathologie" précise Fabien CESARO, médecin généraliste et président de la SISA.

"Agir en équipe nécessite de se coordonner. Nous nous attachons à nous réunir chaque fois que nécessaire, pour rendre notre action la plus efficace possible. En cela, la proximité géographique que nous apporte le bâtiment est un vrai plus. Mais la coordination est tout aussi efficace pour les patients attachés à Grez-en-Bouère car c'est la même équipe qui intervient."

## Une reconnaissance départementale

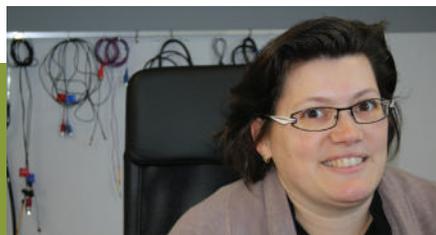
Aujourd'hui, le pôle santé du Pays de Meslay-Grez participe à l'expérimentation\* de parcours de santé à destination des Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA). Cette expérimentation est innovante, notamment par son approche basée sur les besoins de santé d'une population. "Nous sommes totalement engagés dans cette démarche expérimentale. Notre action consiste à dépister les "fragilités" chez la personne âgée, puis, avec son accord, à lui proposer un "projet de soin personnalisé, coordonné entre les professionnels de santé, suivi et évalué".

Ce dispositif poursuit un double objectif : soutenir autant que possible la personne âgée à domicile et limiter son recours inapproprié à l'hôpital en urgence.

\* Le département de la Mayenne a été sélectionné pour expérimenter de nouvelles pratiques professionnelles visant à améliorer la prise en charge de ces personnes en fluidifiant leur parcours de santé.

## Côté financement

La somme de 3,4 millions d'euros d'investissements a été injectée dans l'opération. Si la part de la communauté de communes avoisine les 1,34 million d'euros, le pôle santé a été en partie financé par des fonds publics de l'État et de la Région par l'Europe via le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) ainsi que l'Agence Régionale de Santé par les fonds (FICQS). ■



...Trois questions à...

## Christelle PÉCQUOT, Audioprothésiste

**Vous venez de vous installer à Meslay-du-Maine. Quelles sont les raisons de votre choix ?**

"Je pratique mon activité à Laval, mais j'habite Meslay-du-Maine. J'ai cherché un temps à m'installer ici, mais je n'ai jamais trouvé le local adéquat. Quand j'ai appris qu'un pôle santé allait voir le jour, je m'y suis tout de suite intéressée. Mes patients sont plutôt des personnes âgées, pas toujours en capacité de se déplacer facilement. Ils leurs fallait se rendre à Laval, Château-Gontier ou Sablé-sur-Sarthe pour consulter."

**Comment s'est passée votre installation ?**

"Ça a été très facile pour moi. J'ai pris contact avec la communauté de communes. Nous avons échangé sur mon souhait d'installer une partie de mon activité ici. J'ai pu avoir toutes les informations nécessaires pour effectuer mon choix. Puis on m'a mis en relation avec l'association des professionnels de santé qui gère le fonctionnement du pôle Santé. Comme le projet de soins correspondait à mes attentes, j'ai signé."

**Un premier bilan après quelques semaines de fonctionnement ?**

"C'est très positif. Au premier lieu, pour mes patients qui apprécient d'avoir un audioprothésiste près de chez eux. Cette consultation manquait sur le territoire. Et pour moi, c'est un vrai plaisir que de travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Plus de coordination, de communication entre professionnels de santé... au final, c'est un plus pour nos patients. Et puis, le bâtiment est joli, lumineux, fonctionnel. C'est très agréable d'y travailler."

## ► Rénovation de l'habitat

# 3 experts à votre service

Depuis septembre dernier, le Pays de Meslay-Grez possède son Point Rénovation Information Service, un véritable service public de la rénovation énergétique et de l'accessibilité. Son but : faciliter l'accès à l'information et offrir un accompagnement gratuit.

La 1ère source de consommation d'énergie en France provient des bâtiments résidentiels et tertiaires. Avec 44 % de la consommation totale d'énergie finale <sup>(1)</sup>, l'habitat résidentiel pèse pour près des 2/3 de cet ensemble. Les habitations construites avant 1975 sont en moyenne 20 à 40 % plus énergivores que les logements récents construits après 1999 <sup>(2)</sup>.

Face à ce constat, l'État, la Région, et les collectivités territoriales réagissent en mettant en place divers dispositifs, dont les Points Rénovation Information Service. Au pôle intercommunal à Meslay-du-Maine, chaque 2ème et 4ème mercredis du mois, les 3 partenaires que sont l'Espace Info-Energie, Habitat et Développement 53 et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) tiennent une permanence dans les locaux de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez.

Les propriétaires souhaitant engager des travaux de rénovation dans leur logement ont ainsi une vraie opportunité pour bénéficier gratuitement de conseils, d'expertises en matière de rénovation énergétique et d'accessibilité de leur logement, d'être accompagnés tout au long des travaux, jusqu'au versement des éventuelles aides financières <sup>(3)</sup>.

## Des conseils neutres, personnalisés, et gratuits

Toute la pertinence du service repose sur le fait que les conseillers affichent une totale neutralité dans la nature des conseils qu'ils prodiguent.

Il n'y a d'autre enjeu que celui de proposer les meilleures solutions en regard du projet de rénovation envisagé, qu'elles soient techniques, financières, juridiques ou fiscales. Les objectifs de ces trois partenaires sont communs : répondre aux interrogations des demandeurs afin de faciliter le passage à l'acte.

La réussite se mesure par le nombre de logements rénovés et par les effets escomptés en matière d'économies d'énergie et de rejets de gaz à effets de serre dans l'atmosphère.

Le Point Rénovation Informations Services vous accueille sans RDV les 2ème et 4ème mercredis du mois de 9h à 12h au Pôle Intercommunal, situé 1 Voie de la Guiternière à Meslay-du-Maine. La permanence d'Habitat et Développement 53 a lieu tous les mercredis de 9h à 12h. ■



Nathalie, Martin et Gweltaz, vos experts habitat

Crédit photo : Véronique Guillois



<sup>(1)</sup> Source ADEME (chiffres clés du bâtiment 2012) - <sup>(2)</sup> Source Batiweb - <sup>(3)</sup> Dispositif sous conditions de ressources

## ► Relais Services Publics

# De plus en plus de services

Labellisé en 2008 alors qu'il n'était qu'à l'état embryonnaire, le Relais Services Publics du Pays de Meslay-Grez, sorte de guichet unique permettant d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations, organismes publics ou assimilés, ne cesse de grandir. Aujourd'hui, petite enfance, enfance jeunesse, prestations familiales et santé, énergie, habitat, droit des femmes et de la famille, la gamme des services proposés s'adresse à tous.

Aujourd'hui installé à l'accueil du pôle intercommunal à Meslay-du-Maine, ce n'est pas moins de 20 services à votre disposition, près de chez vous. ■

Retrouvez tous les services disponibles sur [www.paysmeslaygrez.fr](http://www.paysmeslaygrez.fr)

► Base de Loisirs de la Chesnaie

# La pêche au coeur du développement



Tel un jardin au centre du territoire, la base de loisirs de la Chesnaie est l'un des sites phares du Pays de Meslay-Grez. En cette année 2014, de nouveaux aménagements sont venus agrémenter les rives du plan d'eau.

Imperceptiblement, le site de la Chesnaie a changé. Le paysage s'est éclairci, les perspectives se sont allongées, allant jusqu'à redécouvrir le toit de la petite église romane de Saint-Denis-du-Maine. Le débroussaillage sévère de l'île, effectué au printemps, a permis cette magie.

Et puis, des aménagements pour la pêche, des pontons et linéaires sécurisés sont venus souligner les rives du plan d'eau. Ces équipements ont été pensés pour s'intégrer au paysage et conserver au site son aspect très "nature". Mais leur fonction n'est pas qu'esthétique.

## La Chesnaie, un site de pêche méconnu en Mayenne

Convaincue de la qualité du site, la Fédération Départementale de la Pêche en Mayenne s'est associée à la communauté de communes pour investir à la Chesnaie. Outre sa participation aux travaux, elle s'est attachée à recréer des habitats piscicoles pour un meilleur développement des espèces en plantant des herbiers en rives et par la pose de fagots de branchage près de l'île. Le but : Augmenter la fréquentation du site en offrant aux pêcheurs une prestation complète, alliant qualité des infrastructures et qualité piscicole du plan d'eau.

## La pêche, un atout majeur

Ces investissements vont également permettre de proposer une nouvelle offre "séjour pêche" sur le site. Le département de la Mayenne, au fil des

ans, a assis son développement sur une offre pêche grâce à la diversité des sites existants, renforcé par des campagnes promotionnelles à destination des pêcheurs.

En investissant dans ce domaine, la Chesnaie compte bien tirer son épingle du jeu, et attirer une nouvelle clientèle en proposant des hébergements de qualité (mobil-homes et chalets bénéficiant du label "hébergement pêche") associé à un plan d'eau reconnu et labellisé "parcours pêche découverte". Cette distinction permettra d'être présent également dans les campagnes promotionnelles effectuées par la fédération.

## Une vidange instructive

Régulièrement, le plan d'eau de la Chesnaie est vidangé une fois l'automne venu. Cette opération a pour objectif de permettre la sédimentation des boues (assec total) ou d'expertiser le milieu piscicole (assec partiel). En novembre 2014, cette vérification a permis de constater la présence de 900 kg de carpes, 1280 kg de brèmes et gardons, 60 kg de tanches, 360 kg de carassins, 540 kg de sandres. De quoi faire taire les mauvaises langues ! ■



## Un parcours permanent d'orientation

De drôles de piquets ont pris place un peu partout sur la base de loisirs de la Chesnaie. Ce sont les bornes d'un parcours permanent d'orientation.

La course d'orientation est très en vogue actuellement et est même pratiquée par les collégiens. Elle s'apparente à une course au trésor. Muni d'une carte avec des points de passage obligatoire, il s'agit de réaliser le trajet en un minimum de temps. Discipline ludique et accessible à tous, une adaptation sous forme de jeu sera disponible dès le printemps prochain. Les cartes seront disponibles à l'accueil de la base. ■

## ► Accompagnement des jeunes

### Ça bouge à Grez-en-Bouère !

La jeunesse grézillonne est vraiment très active. Après la création de l'association D'Geb, aujourd'hui organisatrice du festival de musiques actuelles "ça Grézille", un nouveau groupe de 13/15 ans se projette vers l'avenir...



Les jeunes grézillons lors d'une action d'autofinancement

Ils sont une dizaine, filles et garçons âgés de 13 à 15 ans. Ils viennent de créer leur "junior association", premier pas vers une reconnaissance de l'existence de leur groupe.

Les Grézillons, c'est comme ça qu'ils se nomment, ont déjà participé ensemble à la création d'une buvette (dans le cadre du festival), organisé une vente de viennoiseries, histoire de remplir les caisses, et projettent une sortie ensemble, cinéma, karting, ou laser-game...

### Et pourtant, ils ne se connaissent pas il y a 1 an

Hier encore, ils n'imaginaient pas vivre une aventure ensemble. Normal, ils ne faisaient que se croiser au collège, dans les rues de Grez-en-Bouère ou lors de sorties de loisirs animées par le service jeunesse de la communauté de communes. Repérés par les animateurs, tous les jeunes de Grez-en-Bouère sont conviés à participer à une réunion d'échanges (octobre 2013), et l'idée de "faire des choses ensemble" s'impose. On connaît la suite...

### Une initiative à l'échelle du territoire

D'autres groupes de jeunes se sont constitués (ou sont en cours de constitution) : à Ballée, Meslay-du-Maine, Saint-Denis-du-Maine, Ruillé-Froid-Fond et Villiers-Charlemagne. Un apprentissage de la citoyenneté et du bénévolat apprécié par les parents, animateurs et habitants. ■

Pour plus d'informations ou pour les rejoindre, contactez Maxime au service Jeunesse du Pays de Meslay-Grez

Tel : 02 43 64 16 23

[www.facebook.com/service-jeunesse MeslayGrez](http://www.facebook.com/service-jeunesse MeslayGrez)

## ► Animations Lecture "Ratcomptines"

### Les raisons d'un succès



Àux deux séances initialement proposées en 2012, il a fallu ouvrir une session supplémentaire le mercredi pour répondre à une demande croissante de la part des parents...et des enfants.

Ces lectures animées faites aux tout-petits (0 à 3 ans) rencontrent depuis leur création un vif succès.

"Les parents sont très attentifs à l'éveil de leur enfant, notamment sur le plan émotionnel. Nos animations sont bien dans l'air du temps et ce rendez-vous est devenu un incontournable" précise Delphine Georget, bibliothécaire.

Écoutez et regardez quelques comptines sur [www.paysmeslaygrez.fr](http://www.paysmeslaygrez.fr) ■

## ► Réseau Lecture

### La révolution numérique

**Demandez votre code d'accès dans les médiathèques du Pays de Meslay-Grez, la lecture numérique débarque !**

Grâce aux nouvelles technologies, le fond documentaire du réseau lecture vient de s'enrichir de milliers de livres, documents et revues. À partir des 4 liseuses disponibles en prêt, les ouvrages "référence" du patrimoine littéraire français, mais aussi des livres sélectionnés par nos bibliothécaires, voire

vos propres choix sont à disposition.

Les 4 tablettes numériques, pour une consultation sur place, complètent l'équipement et donnent accès aux plus de 17000 titres contenus dans la bibliothèque en ligne mise à disposition par la bibliothèque départementale de la Mayenne. ■



## ► Festival Ateliers Jazz

# Une édition 2015 avec encore de l'inédit !

**Formidable vecteur de notoriété pour le Pays de Meslay-Grez, le Festival Ateliers Jazz diffuse aujourd'hui au-delà du territoire de la communauté de communes jusqu'aux frontières de la région des Pays de La Loire.**

Côté musique, l'édition 2015 proposera à nouveau une déclinaison jazzistique toute aussi captivante que les années précédentes, avec de somptueux projets en duo, trio, quartet, quintet, sextet, grande formation et même très grande. On peut faire confiance à l'équipe chargée de la programmation.

Côté scène, le Festival Ateliers Jazz tire son originalité des rencontres qu'il provoque entre musiciens professionnels de renommée internationale, nationale ou régionale, et des centaines d'amateurs, jeunes musiciens issus de différents ateliers de jazz du département de la Mayenne et des départements limitrophes.

Côté cœur, l'idée pour tous ces musiciens est de partager avec les festivaliers leur créativité et leur générosité. Mais, comme le rappelle Jean-Pierre CHARROT, le président du festival : "Notre objectif majeur reste d'offrir une extraordinaire aventure humaine et musicale." C'est pour cela qu'il est soutenu par la collectivité et en la matière, un vent de nouveauté soufflera sur la 18<sup>ème</sup> édition.



Yllian Cañizares, Festival Ateliers Jazz 2014

Crédit photo : Véronique Guillois

## Le festi Baby Jazz

Le Festival Ateliers Jazz est déjà très impliqué dans la sensibilisation des jeunes avec les ateliers jazz qui en sont la base. Toutefois, éveiller la curiosité des plus petits est une véritable ambition. Un concert leur sera proposé en marge du festival. Les jeunes d'aujourd'hui ne seront-ils pas les musiciens ou le public de demain ?

## Le festival et le public sénior

Public souvent écarté de toute proposition culturelle, les projets artistiques en direction des personnes âgées accueillies en maisons de retraite sont encore exceptionnels. Donner un concert au cœur même de l'une de ces institutions, pour favoriser les liens intergénérationnels, créer un lien social et donner du plaisir aux résidents est inscrit dans les ambitions de l'équipe.

## L'exposition photos

Sélection des meilleurs clichés des quelques photographes officiels, l'exposition "Festival Ateliers Jazz 2014" veut rendre compte de ce qu'est l'esprit "festival". Cette exposition présentée durant la période du festival 2015 sera également mise à disposition des associations ou collectivités qui souhaiteraient prolonger cet instant emblématique du territoire. ■

## ► École de musique

# Des concerts prestigieux pour tous

Avez-vous déjà songé à pousser les portes d'une salle d'opéra ? Pensez-vous que vous seriez happé par la puissance d'un orchestre symphonique ou plutôt que vous fuiriez ? Pour connaître la réponse, il suffit de tenter l'expérience.

C'est ce que vous propose aujourd'hui l'école de musique en partenariat avec l'association "la note bleue".

Pour nous en convaincre, Vincent Bréhard, directeur de l'école de musique, s'explique : "Se rendre à l'opéra pour écouter une symphonie exécutée par un orchestre de haut niveau, c'est émotionnellement du même ordre que voir le Mont Saint Michel, ou voir la Joconde. On se retrouve à chaque fois devant des chefs-d'oeuvre. Et à la différence d'un monument, une symphonie reste une

oeuvre vivante, qui peut être interprétée avec de nombreuses nuances".

Et de préciser : "nous proposerons, en 2015, 2 "forfaits concerts". Cette offre comprend une place de concert, le voyage en car au départ de Meslay-du-Maine et un décryptage de l'oeuvre une semaine avant, au cours d'un moment convivial. Resituer l'oeuvre dans son contexte historique, les moeurs de l'époque, évoquer la vie de l'auteur permet de mieux appréhender le concert, de "désacraliser" l'instant. Cela permet de créer un espace d'échanges entre passionnés et novices"

Les symphonies de Beethoven seront au programme de cette saison : le 12 février prochain, la 3<sup>ème</sup> symphonie, communément appelée symphonie héroïque au Palais des

congrès d'Angers, puis le 18 mai, à l'Opéra Garnier de Paris, la 6<sup>ème</sup> symphonie, dite Pastorale. Les tarifs devraient être de l'ordre de 18 à 20 € pour Angers, et au alentours de 45 € pour l'Opéra Garnier.

Cette nouvelle proposition inscrit un peu plus encore l'école de musique intercommunale dans son rôle de diffusion de la culture, au-delà d'être un lieu de formation. Cette nouvelle dimension permettra ainsi à tous les résidents du territoire de pouvoir profiter de ce magnifique outil qu'est l'école de musique. ■

**Renseignements :**

par téléphone au 02 43 64 37 45  
ou par mail : j.seguin@paysmeslaygrez.fr

Concours 2015  
1<sup>ère</sup> édition

Faites nous vivre  
votre projet et  
devenez...

## Les ambassadeurs du Pays de Meslay-Grez



Dotation  
1500 €

Sport  
Environnement  
Culture  
Citoyenneté...

...VOUS PREPAREZ UN VOYAGE  
A BUT HUMANITAIRE ?

...VOUS PARTICIPEZ  
A UNE MANIFESTATION  
SPORTIVE D'ENVERGURE ?

...VOUS MENEZ UNE ACTION  
CITOYENNE ?

Le Pays de Meslay-Grez lance un appel à projets et récompensera les plus belles actions individuelles ou collectives par une aide financière.

Inscrivez-vous dès maintenant au concours 2015 des Ambassadeurs du Pays de Meslay-Grez et devenez l'un des gagnants de cette première édition !

Plus d'informations sur [www.paysmeslaygrez.fr](http://www.paysmeslaygrez.fr)

### Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

1 Voie de la Guiternière- BP 16- 53 170 MESLAY-DU-MAINE

Tél : 02.43.64.29.00- Fax : 02.43.98.75.52

E-mail : [contact@paysmeslaygrez.fr](mailto:contact@paysmeslaygrez.fr)

Site internet : [www.paysmeslaygrez.fr](http://www.paysmeslaygrez.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

